

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° ^{AS} 15 du

Fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme
d'ingénieur d'état en « Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des
Systèmes d'Information » de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et
complète, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret présidentiel n° 12-233 du 25 Dhou El Kaïda 1438 correspondant au 17 août 2017
modifié portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 71-219 du 4 Kadjab 1391 correspondant au 25 août 1971, modifié, portant
organisation du régime des études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur ;

Vu le décret exécutif n° 12-76 du 13 Dhou El Hidja 1433 correspondant au 29 octobre 2012
portant changement de la dénomination de l'école normale supérieure d'enseignement technologique
d'Oran en école nationale polytechnique d'Oran

Vu le décret exécutif n° 13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013,
fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Vu le Procès-Verbal de la réunion du Comité Pédagogique National des Ecoles Supérieures en
Sciences et Technologie du 31 octobre 2018.

ARRÊTE

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer le programme pédagogique en vue de
l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en « Systèmes d'Information, option Ingénierie et
Management des Systèmes d'Information » de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran,
conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : L'application du présent arrêté prend effet pour les étudiants inscrits au second cycle de
l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran, à compter de l'année universitaire 2015-2016.

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Directeur de
l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application
du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique.

Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique

Annexe de l'arrêté n°A3/6 du
fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
« Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran

1ère année du second cycle :

Semestre S1 :

Unité d'Enseignement UE	Volume Horaire semestriel (15 semaines)					Coefficients
	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Travail individuel	Total	
UE Fondamentale						
UE F1.1	67h30	67h30	67h30	110h00	312h30	8
Base de données	22h30	22h30	22h30	20h00	97h30	3
Reseaux d'entreprise	22h30	22h30	22h30	40h00	107h30	2
Programmation système	22h30	22h30	22h30	40h00	107h30	3
UE F1.2	45h00	45h00		100h00	190h00	2
Processus stochastiques	22h30	22h30		50h00	95h	1
Recherche opérationnelle et optimisation	22h30	22h30		50h00	95h	1
UE Méthodologie						
UE M1	22h30	22h30	22h30	40h00	107h30	2
Programmation Objet Avancée	22h30	22h30	22h30	40h00	107h30	2
UE Transversale						
UE T1	45h00			27h00	72h00	2
Communication orale et écrite I	22h30			13h30	36h00	1
Anglais I	22h30			13h30	36h00	1
UE Découverte						
UE D1.1				40h00	40h00	1
Stage pratique I en milieu professionnel (une semaine)				40h00	40h00	1
Total Semestre S1	180h00	135h00	90h00	317h00	722h00	15

Annexe de l'arrêté n° 1386 du
fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
« Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
de l'École Nationale Polytechnique d'Oran

Semestre S2 :

Unité d'Enseignement UE	Volume Horaire semestriel (15 semaines)					Coefficients
	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Travail individuel	Total	
UE Fondamentale						
UFF 2	67h30	67h30	67h30	90h00	292h30	7
Compilation	22h30	22h30	22h30	22h00	89h30	1
Technologie Web	22h30	22h30	22h30	23h00	90h30	2
Programmation Systeme Avancee	22h30	22h30	22h30	15h00	112h30	4
UE Méthodologie						
UEM 2	45h	22h30	45h	70h00	182h30	4
Ontologies et Web sémantique	22h30	22h30	22h30	35h	102h30	1
Informatique parallele et distribuee	22h30		22h30	35h	80h00	3
UE Transversale						
UET 2	67h30			37h00	104h30	3
Management de l'entreprise	22h30			5h00	37h30	1
Communication orale et écrite 2	22h30			11h00	33h30	1
Anglais 2	22h30			11h00	33h30	1
UE Découverte						
UED 2				40h00	40h00	1
Stage pratique 2 en milieu professionnel (une semaine)				40h00	40h00	1
Total Semestre S2	180h00	90h00	112h30	237h00	619h30	15

Annexe de l'arrêté n° 1316 du
fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
« Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
de l'École Nationale Polytechnique d'Oran

2ème année du second cycle :

Semestre S3 :

Unité d'Enseignement UE	Volume Horaire semestriel (15 semaines)					Coefficients
	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Travail individuel	Total	
UE Fondamentale						
UEF 3	45h	22h30	45h	70h00	182h30	5
Architecture et administration des bases de données	22h30		22h30	35h00	80h00	2
Système d'information décisionnel	22h30	22h30	22h30	35h00	102h30	3
UEF 3	90h00	67h30	67h30	70h00	295h00	7
Management et ingénierie des Connaissances	22h30	22h30	22h30	35h00	82h30	2
Management des processus	22h30		22h30	35h00	60h00	2
Représentation des connaissances et raisonnement	22h30	22h30		20h00	65h00	1
Développement et modélisation des systèmes d'information	22h30	22h30	22h30	20h00	87h30	2
UE Transversale						
UET 3	45h00			27h00	72h00	2
Communication orale et écrite 3	22h30			33h30	36h00	1
Anglais 3	22h30			33h30	36h00	1
UE Découverte						
UED 3				80h	80h	1
Stage pratique 3 en milieu professionnel (2 semaines)				80h	80h	1
Total Semestre S3	180h00	90h00	112h30	247h00	629h30	15

Annexe de l'arrêté n° 1356 du
 fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
 « Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
 de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran

Semestre S4 :

Unité d'Enseignement UE	Volume Horaire semestriel (15 semaines)					Coefficients
	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Travail individuel	Total	
UE Fondamentale						
UE F 4	45h	22h30	45h	70h00	182h30	5
Développement d'applications mobiles	22h30		22h30	35h00	80h00	2
Systèmes Orientés Services (SOA)	22h30	22h30	22h30	35h00	102h30	3
UE Méthodologie						
UE M 4	67h30	45h00	45h00	60h00	217h30	7
Conduite et Management des projets	22h30	22h30	22h30	20h00	87h30	2
Referentiel III	22h30		22h30	20h00	65h00	2
Sécurité des SI	22h30	22h30		20h00	65h00	3
UE Transversale						
UE T 4	45h00			45h00	90h00	2
Droit Informatique	22h30			15h00	37h30	1
Innovation et entrepreneuriat	22h30			30h00	52h30	1
UE Découverte						
UE D 4				80h	80h	1
Stage pratique 4 en milieu professionnel (2 semaines)				80h	80h	1
Total Semestre S4	157h30	67h30	90h00	255h00	570h00	15

Annexe de l'arrêté n° 124 du
fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
« Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran

3ème année du second cycle :

Semestre S5 :

Unité d'Enseignement UE	Volume Horaire semestriel (15 semaines)					Coefficients
	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Travail individuel	Total	
UE Fondamentale						
UE F 5	45h		45h	60h00	150h00	5
Progiciels de Gestion Intégrés (ERP)	22h30		22h30	30h00	75h00	2
Urbanisation des Systèmes d'Information	22h30		22h30	30h00	75h00	3
UE Méthodologie						
UE M 5	45h	22h30	22h30	60h00	150h00	5
Travail collaboratif	22h30		22h30	30h00	75h00	2
Maîtrise d'ouvrage	22h30	22h30		30h00	75h00	3
UE Transversale						
UE T 5	22h30	22h30		30h00	75h00	1
Management stratégique	22h30	22h30		30h00	75h00	1
UE Découverte						
UE D 5	45h00	22h30	45h00	50h00	162h30	4
Faouille de données et recherche d'information	22h30	22h30	22h30	25h00	92h30	3
Gestion Electronique de Document (GED)	22h30		22h30	25h00	70h00	1
Total Semestre S5	157h30	67h30	112h30	200h00	537h30	15

Annexe de l'arrêté n° 136 du
 fixant le programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en
 « Systèmes d'Information, option Ingénierie et Management des Systèmes d'Information »
 de l'École Nationale Polytechnique d'Oran

Semestre S6 :

Unité d'Enseignement U.E.	Volume Horaire semestriel (15 semaines)		Coefficients
	Travail individuel	Total	
UE Découverte			
UED 6	600h	600h	15
Projet de Fin d'Études	450h	450h	12
Stage bloqué en milieu professionnel (un mois)	150h	150h	3
Total Semestre S6	600h	600h	15